Questions fréquemment posées

Initiative des fabricants préférentiels de la FIFA

Q Qu'est-ce que l'initiative des fabricants préférentiels de la FIFA?

R L'initiative des fabricants préférentiels de la FIFA fait partie du concept de qualité de la FIFA pour les terrains en gazon artificiel. Son objectif est d'**améliorer la qualité du gazon artificiel à tous les niveaux et dans le monde entier ainsi que de protéger les acheteurs de terrains synthétiques.** Les fabricants préférentiels de gazon artificiel doivent respecter les critères de qualité de la FIFA dans tous les domaines de l'installation de terrains synthétiques. Les clients peuvent être certains qu'un terrain synthétique de fabricant préférentiel sera conforme au plus haut standard de qualité et que la surface sera installée avec tout le professionnalisme exigible.

Q Quels critères un fournisseur de gazon artificiel doit-il remplir pour devenir fabricant préférentiel de la FIFA?

R Pour devenir fabricant préférentiel, les fournisseurs doivent répondre à une série d'exigences conçues pour garantir que le terrain installé soit de grande qualité. Celles-ci comprennent notamment l'obligation pour le fabricant d'avoir déjà installé un grand nombre de terrains synthétiques FIFA RECOMMENDED et d'être détenteur de licence de la FIFA depuis longtemps. En outre, le **fabricant doit posséder toutes les compétences requises pour les services essentiels, de la planification à l'entretien d'un terrain en gazon artificiel.** Ce sont ces compétences qui distinguent les fabricants préférentiels de ceux qui s'intéressent uniquement à leurs produits. La FIFA a rassemblé toutes les informations utiles à ce sujet dans le document intitulé «Quick step guide to becoming a FIFA Preferred Producer for Football Turf» que vous trouverez à dans la section Documents de fifa.com/fpp.

Q Quels avantages le choix d'un fabricant préférentiel de la FIFA apporte-t-il?

R Le choix d'un fabricant préférentiel de la FIFA apporte toute une série d'avantages, ceux-ci étant tenus de garantir une certaine qualité et de faire des rapports réguliers à la FIFA. Les fabricants préférentiels ont notamment **une plus grande expertise** en matière de fondations, d'installation et d'entretien de terrains synthétiques. En outre, dans le cadre de leur participation à l'initiative des fabricants préférentiels de la FIFA, ils se sont engagés à offrir des **produits et services de la plus grande qualité.** Ils participent régulièrement aux groupes de travail de la FIFA sur la recherche et le développement et utilisent toujours les toutes dernières technologies. De plus, les fabricants préférentiels **se chargent de toute l'installation** et leur travail est contrôlé grâce aux rapports qu'ils remettent régulièrement à la FIFA. En cas de problèmes par la suite, les clients ont ainsi un interlocuteur unique.

Q Quelles informations supplémentaires les acheteurs de terrains synthétiques reçoivent-ils des fabricants préférentiels de la FIFA?

R Outre une garantie complète, les acheteurs de terrains synthétiques reçoivent une **documentation complète sur le produit et sur toutes les étapes de son installation.** Celle-ci comprend notamment une description précise du produit et de la méthode d'installation ainsi qu'un manuel d'entretien du terrain sur le long terme.

Q Pourquoi les acheteurs de terrains synthétiques devraient-ils signer un document de fabricant préférentiel?

R Avec ce document, la FIFA s'assure que les acheteurs aient bien reçu toutes les informations relatives au produit, à son installation et à son entretien. Il permet en outre à la FIFA de vérifier si ses exigences strictes en termes de qualité sont pleinement respectées par les fabricants préférentiels. La signature de ce document n'entraîne aucune perte de droit de revendication ni de garantie. **Son unique objectif est de s'assurer que tous les documents aient bien été fournis et que l'utilisateur final ait été dûment informé.**

Q Que signifie la garantie de fabricant préférentiel?

R La garantie de fabricant préférentiel permet d'assurer aux acheteurs de terrains synthétiques que le **produit, son installation et les informations relatives à l'entretien sont de grande qualité.** En cas de problème ultérieur avec le terrain, la FIFA peut être contactée pour résoudre le problème.

FIFA QUALITY TURF

© 2009 FIFA TM

FIFA Preferred Producer

ACTGLOBAL SPORTS · Desso SPORTS SYSTEMS · EDEL GRASS · FieldTurf A Tarkett Sports Company · Greenfields · LIMONTA SPORT · polytan · OSTI · saltex · TEAM Sport

Adresse de courriel: football.turf@fifa.org

Pour de plus amples informations sur le Concept de qualité de la FIFA pour le gazon artificiel et sur les Fabricants préférentiels de la FIFA, veuillez consulter: www.fifa.com/footballturf et www.fifa.com/fpp

FIFA RECOMMENDED · FIFA RECOMMENDED

FIFA Quality Concept for Football Turf